



Heillecourt

NOTRE VILLE

Magazine d'information • Mai 2022 • N° 28 www.heillecourt.fr



Les bénévoles s'activent
pour Heillecourt
ma ville nature

Portrait

p. 4

Jean-Jacques Hausermann
au service des abeilles

Dossier

p. 6

Budget 2022,
les chiffres à retenir

Entreprise

p. 9

Les engagements
de Nancy Porte Sud





. Permanence : les élus à votre rencontre

Des questions, des doléances ou des projets d'amélioration pour notre ville ? Vous pouvez rencontrer les élus de quartier lors d'une permanence en mairie les samedis matin uniquement sur rendez-vous : de 9 h à 11 h.

Inscription :

Tél. 03 83 55 17 20 - Mail : contact@mairie-heillecourt.fr
L' élu concerné prendra contact avec vous afin de fixer un rendez-vous.



Édito

Chères Heillecourtoises,
chers Heillecourtois,

À la lecture de ce bulletin, vous découvrirez la situation de nos finances locales dans un contexte contraint qui s'impose à toutes les collectivités et dont vous avez déjà suffisamment entendu parler.

La préservation, voire l'augmentation de notre pouvoir d'achat, a été une des priorités des candidats à l'élection présidentielle et doit être portée par notre « nouveau » président.

Mais c'est à tous les niveaux de la stratégie politique qu'il nous faut être vigilants et contributifs pour atteindre cet objectif.

À Heillecourt, deux orientations budgétaires prioritaires guident notre action :

- Pas d'augmentation des différents taux d'imposition depuis 2009 ;
- une maîtrise de la dette avec, dans notre ville de 5 600 habitants, une dette de l'ordre de 400 euros par habitant alors que la moyenne nationale pour des villes de notre importance est de l'ordre de 800 euros.

Ce budget « au plus juste », présenté et suivi par Christian Chery, premier adjoint en charge des finances et des ressources humaines, demande une attention quotidienne qu'il assure avec sérieux et rigueur. Il lui appartient, dans la suite de ce document de vous en présenter les grandes lignes directrices. Je le remercie, ainsi que tous les membres de la commission ressources et les services administratifs concernés, pour leur investissement et leurs travaux.

La deuxième leçon de la campagne présidentielle a été la confirmation de la

prise de conscience par nombre de nos concitoyens, et notamment par notre jeunesse, de la nécessaire protection de la planète pour leur garantir un avenir serein.

Depuis plusieurs années, j'ai la chance de m'investir dans cette thématique au sein de la Métropole. Après avoir été en charge de l'écologie urbaine, je suis aujourd'hui conseiller délégué à la biodiversité, et pilote notamment le suivi d'un tout nouveau et grand dossier : l'Atlas de la biodiversité métropolitaine.

Plusieurs événements et actions permettront au cours des mois à venir, d'informer nos concitoyens, sous forme démarche participative, en particulier, cette thématique et la connaissance de notre environnement pour une meilleure prise de décisions, notamment en matière d'urbanisation et de politique du logement, de transport, de préservation des espaces agricoles et des sites de biodiversité dont la richesse aura été confirmée ou affirmée par les organismes commandités en ce sens. Tous ces éléments intégreront le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Une des premières actions contributives à cet atlas sera le troisième Séminaire des conseils municipaux des enfants (CME) de la Métropole, qui aura lieu en septembre à la Maison du temps libre. Ce séminaire, dont l'idée même a germé à Heillecourt, a vu sa première concrétisation en 2018, sous la houlette de notre adjointe à la politique de la jeunesse à cette date, Michèle Schwartz-Merey.

Vous l'avez compris, la thématique don-

née à ce séminaire est la biodiversité, avec le concours de la Métropole, du CPIE, notamment, mais pas seulement.

Il sera un lieu d'échanges entre jeunes des villes de la Métropole, sur leurs richesses communales dans ce domaine, et, pour ce qui concerne notre ville, sur la présentation et la découverte de la richesse de notre parc de l'Embanie. Nous en reparlerons, bien évidemment.

Mes chers concitoyens, je vous laisse, à présent, prendre connaissance de ce bulletin, des investissements prévus et, je l'espère, réalisés en 2022 car, malheureusement, d'autres contraintes s'imposent encore à nous et notamment les conséquences de la crise covid.

J'en profite pour vous rappeler que le virus circule toujours activement et, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, je suis au quatrième jour d'une contamination Covid bien qu'ayant toujours respecté scrupuleusement les gestes barrières.

Je suis très heureux d'avoir pu bénéficier de quatre doses de vaccin car cette contamination ne se manifeste que par un très léger rhume.

J'invite toutes les personnes de plus de 65 ans, ou « fragilisées », à faire sans tarder cette quatrième dose qui limitera très fortement les conséquences potentiellement sérieuses d'une contamination qui n'est malheureusement pas exclue.

Bien cordialement,

Didier Sartelet

Maire de Heillecourt


Conseiller métropolitain délégué à la biodiversité

Directeur de la publication | Didier Sartelet

Rédaction | Service communication

Crédits photos | Service communication, Khaled Frikha

Conception graphique | Sur les Toits

Impression | Nancéienne d'Impression  10-31-1260

Heillecourt, Notre ville - n° 28 / Mai 2022

Dépôt légal | n° 1696 - Parution | 2 700 ex.

Contact | Tél. 03 83 55 17 20

contact@mairie-heillecourt.fr

Site | www.heillecourt.fr

 Ville de
Heillecourt

> SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ

. Pour bien vieillir, le CCAS de votre ville vous accompagne



Des bénévoles à l'écoute avec Monalisa

Depuis 2014, le dispositif Monalisa (Mobilisation NATIONALE contre L'ISolement des Âgés) permet de lutter contre le sentiment d'isolement et de solitude ressenti par les seniors en France. En Meurthe-et-Moselle, les réseaux coopérants sont pilotés par l'Office Nancéien des Personnes Agées (ONPA). Chaque réseau regroupe des équipes citoyennes de bénévoles, qui agissent au niveau local afin de rompre l'isolement au travers notamment de visites à domicile et d'appels téléphoniques.

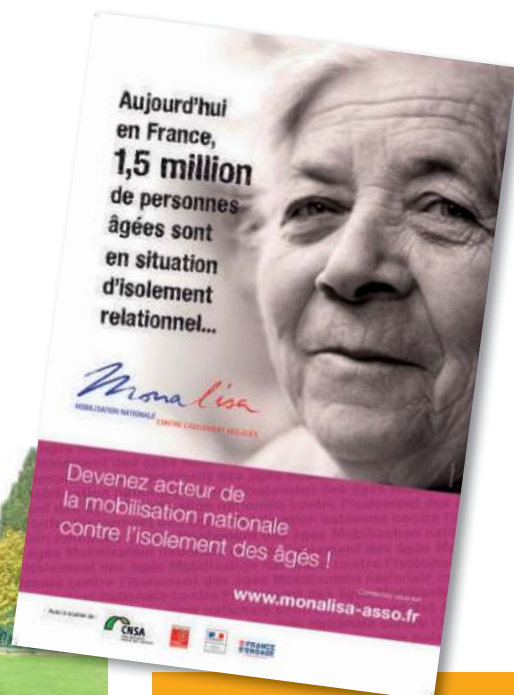
Le Centre Communal d'Action Sociale de Heillecourt souhaite développer ce dispositif Monalisa sur son territoire en lien avec les professionnels de santé (médecins, infirmiers...) et les acteurs sociaux (associations, commerçants de proximité et travailleurs sociaux), sans oublier bien évidemment les familles et les voisins. Chacun a un rôle à jouer dans ce dispositif aussi bien en tant que lanceur d'alerte que de potentiel bénévole.

Une première réunion d'information a eu lieu le 28 avril.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe bénévole de Heillecourt, deux possibilités pour vous faire connaître :

- . lors de la permanence sociale organisée chaque jeudi après-midi à la Maison du temps libre de 15 h à 17 h
- . ou envoyez un mail au CCAS : ccas@mairie-heillecourt.fr

Outre son rôle d'aide, d'accueil et d'écoute, le Centre Communal d'Action Sociale propose des animations au fil des saisons. Ces activités gratuites offrent un cadre d'animation pour les personnes isolées, ou tout simplement pour les habitants qui veulent nouer des liens.



Agenda

Avec la fin du port du masque et l'arrivée du printemps, le CCAS reprend ses animations.

À destination des locataires de la Résidence autonomie

- Loto : jeudi 19 mai à partir de 14 h 30
- Remise d'un bouquet à l'occasion de la Fête des mères : dimanche 29 mai
- Barbecue : mercredi 31 août

À destination de tous les seniors

- Rendez-vous « Bien vieillir » : Les 28, 29 et 30 septembre, la Ville propose un événement qui leur est entièrement consacré. Durant trois jours, des activités sportives, des ateliers, des conférences-débats, des stands et expositions seront proposés par des organismes d'aides aux seniors et des associations du territoire autour du bien-être, des loisirs, de l'accompagnement et de la prévention-santé.
- Repas des aînés : jeudi 24 et dimanche 27 novembre
- Distribution de colis de Noël : lundi 5 et mardi 6 décembre



Tous nos remerciements à Léola-May

Depuis le début de l'année, Leola-May Masson en 2^e année de master IEPS (Ingénierie et Expertise des Politiques Sociales) a eu la possibilité de vivre une expérience professionnelle unique au sein du CCAS. Sa présence durant trois mois a consisté à relancer le projet Monalisa en lien avec

Maggy Aulon, adjointe à l'action sociale et Céline Bourdot animatrice du CCAS. À l'issue de son master, elle espère trouver l'opportunité de travailler en tant que chargée de projet en lien avec des personnes fragiles et isolées.

La ville qui bouge

> CADRE DE VIE

. Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) se construit avec les grands Nancéiens

La concertation avec les habitants a démarré le 11 avril. Objectif : élaborer un outil cohérent à l'échelle des 20 communes du Grand Nancy, qui permette de maîtriser l'impact paysager et visuel de la publicité extérieure.

La Métropole du Grand Nancy doit définir son RLPi, une démarche qui a pour objectif de préserver l'environnement et le cadre de vie, tout en assurant la visibilité des acteurs économiques. En effet, ce document vise à réglementer les formats et l'implantation des dispositifs publicitaires dans les 20 communes du Grand Nancy. Publicités, enseignes et préenseignes sont concernées.

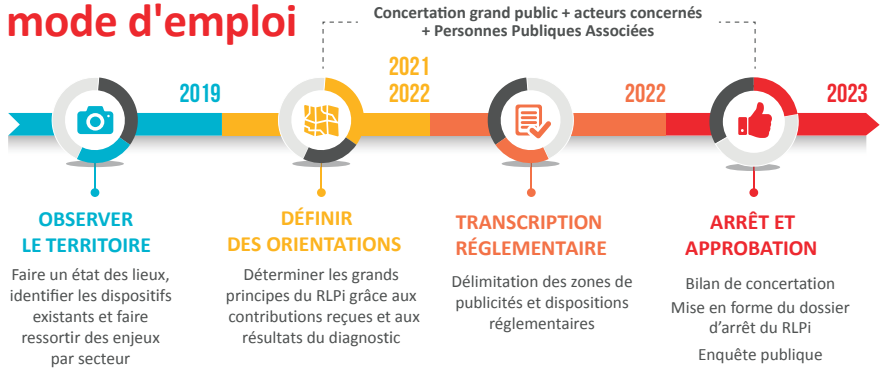
Tout au long de la démarche, la Métropole veillera à associer tous les acteurs concernés par le futur règlement (habitants, associations de défense de l'environnement, acteurs économiques, commerçants, professionnels de l'affichage publicitaire...).

Le sujet vous intéresse ?

Faites-nous part de vos remarques et suggestions, une concertation est ouverte depuis le 11 avril à tous les habitants qui souhaitent s'exprimer.

Plus d'infos sur grandnancy.eu/rlpi

Le RLPi, mode d'emploi



PORTRAIT

Rencontre Jean-Jacques Hausermann

Un apiculteur aux petits soins pour ses reines...

Apiculteur de loisir, Jean-Jacques Hausermann a débuté avec une ruche en 2010.



Il s'est découvert une passion pour l'apiculture en participant à la fête du miel de Velle où il a eu l'occasion d'apercevoir le matériel de l'école de l'Abeille lorraine, une section de Lunéville. Un membre lui a proposé de participer à une formation et il a ensuite fait l'acquisition d'une première ruche constituée d'une reine et d'abeilles et du matériel nécessaire pour l'extraction du miel.

Aujourd'hui, Jean-Jacques possède pas moins de 10 ruches réparties à Fléville-devant-Nancy et Laneuveville-devant-Nancy. Il emporte quelques ruches dans les Vosges pour récolter du miel de sapin. Pour ce grand marcheur, la récolte du miel n'est pas l'essentiel, le bien-être de ses abeilles passe avant tout.

« Avec les abeilles il y a des hauts et des bas. La première récolte commence vers le 15 juin. Il peut y avoir jusqu'à trois récoltes dans l'année en fonction de la météo et de la floraison. En hiver, je les nourris avec du candi, une sorte de pâte. À partir d'avril avec du sirop de sucre. La période la plus critique c'est fin avril-mai. Période d'essaimage où la reine part avec une partie de la ruche. Une période que les apiculteurs essaient d'éviter pour ne pas nuire à leur récolte. »



Ancien professeur de sport au collège Notre-Dame Saint-Sigisbert, Jean-Jacques, à la retraite depuis 2002, est un grand randonneur. Il compte quelques kilomètres à son compteur avec les tours du Queyras, du Mont-blanc, du Mercantour, du GR 20 de Corse. Randonner lui permet de se vider la tête et de découvrir ce que la nature veut bien lui offrir. C'est aussi un ancien joueur amateur du FC Nancy, rentré à Saint-Sigisbert à 27 ans après avoir passé les diplômes d'entraîneur et de moniteur d'éducation physique. Il enregistre généralement 150 kg de miel par récolte qu'il partage avec les plus gourmands de sa famille et ses amis.

> CADRE DE VIE



. Allo Voirie : dispositif permanent de signalement

Allo Voirie est un dispositif métropolitain pour garantir le bon état du domaine public et ainsi signaler un dysfonctionnement dans les rues de Heillecourt. Mis en place en 2005, ce dispositif est actif 24h/24, 7 jours sur sept.

Dépôt sauvage de déchets, mobilier urbain descellé ?

Allo Voirie peut saisir les équipes d'astreinte pour des interventions immédiates de jour comme de nuit.

Incidents pris en charge :

- . la propreté des espaces publics (déneigement, déjections canines, déchets...),
- . la collecte des ordures (poubelles de rue, ordures non collectées...),
- . les épaves stationnant sur la voirie,
- . les problèmes de voirie (nids de poule, pavés descellés...),
- . la dégradation de panneaux, graffitis,
- . les éclairages défectueux,
- . les dégâts ou problèmes dans les espaces verts,
- . les dégradations sur le mobilier urbain (bancs, arrêt de bus...).

+ Plus d'infos

N'hésitez pas à contacter « Allo Voirie », par téléphone au 03 83 91 81 71 ou via le site Internet de la métropole <https://go.g-ny.org>



> NATURE

Rempoissonnement de l'étang de l'Embanie

La Ville poursuit son programme de valorisation du parc de l'Embanie et de ses abords. Un projet mené sur deux années, sous la conduite de Daniel Pucelle, adjoint délégué à l'environnement, permettra de valoriser la biodiversité de ce patrimoine naturel.

Les aménagements ont débuté en 2018. L'étang de l'Embanie a fait l'objet d'un curage de ses 3 000 m² ; une opération qui a créé l'opportunité d'une nouvelle gestion de la faune et de la flore aquatiques et de nouveaux aménagements en pente douce des abords du plan d'eau. En effet, l'envasement important entraînait le développement excessif d'algues et augmentait la mortalité piscicole. Depuis, l'association Floraine observe et étudie l'apparition de nouvelles algues comme le potamot crépu, une algue génératrice d'oxygène. La deuxième étape a été confiée au Gac piscicole du Saulnois. Ce sont 108 kilos de poissons, financés par la municipalité, qui ont rejoint les eaux de l'étang de

l'Embanie : des espèces de fond (carpillons, tanches, carpes) mais également des prédateurs chargés de réguler les populations (friture, gardons, rotengles). Le 10 mars dernier, les promeneurs, en présence du maire, Didier Sartelet, et de conseillers municipaux, ont ainsi pu assister à la mise à l'eau des poissons. La municipalité précise que ce plan d'eau est classé en « eau close », rendant la pêche interdite. Des ateliers pédagogiques de pêche seront proposés ultérieurement aux écoles pour sensibiliser celles-ci à la protection du milieu aquatique.

En savoir +

Pourquoi vider un étang ?

La vidange permet de vérifier l'état sanitaire des populations piscicoles présentes dans l'étang, d'éliminer les espèces indésirables, mais aussi de vérifier l'état des ouvrages et de procéder à leur entretien.

> PETITE ENFANCE

. Le RAM (Relais Assistants Maternels) change de nom et devient RPE (Relais Petite Enfance) !

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 renforce le rôle des RAM qui deviennent des « Relais Petite Enfance » : services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.

Ainsi, le RAM est désormais le « Relais Petite Enfance Premiers Pas à Vandœuvre ». Une convention lie la Ville de Heillecourt au Relais depuis 2011 et l'ensemble des heillecourtois(es) peuvent bénéficier de ses services.

Le RPE vous accompagne dans votre recherche de mode d'accueil pour votre enfant, dans la rédaction du contrat de travail avec votre assistant maternel, vous renseigne sur la nouvelle convention collective.

Le RPE vous invite à rejoindre les temps forts organisés :

- . sessions de formations continues pour les assistants maternels en mai et juin 2022 ;
- . réunion d'information sur la nouvelle

convention collective pour les parents employeurs et les assistants maternels en juin 2022 ;

- . ateliers d'éveil à la Maison de l'Enfance pour les assistants maternels et les enfants : deux mardis par mois ;
- . temps de parole et d'échanges sur les pratiques professionnelles : tous les deux mois.

+ Renseignements

Relais Petite Enfance Premiers Pas à Vandœuvre

Contact : Caroline Fortoul
tél. 03 83 50 54 24

rpe.vandœuvre@vandoeuvre.fr

DOSSIER

Budget 2022

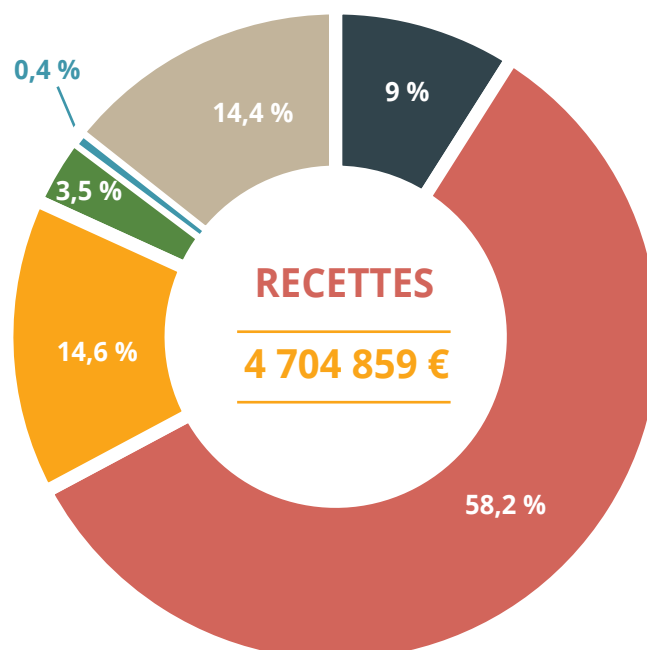
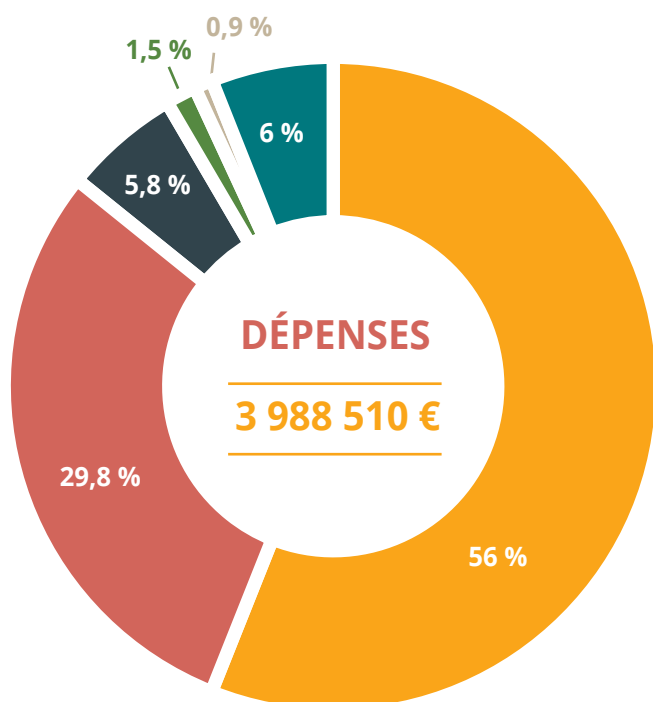
Info en +

Retrouvez les documents concernant le budget de la Ville sur le site internet : www.heillecourt.fr (actualités)

Construit de manière collective par les adjoints et les commissions municipales avec l'aide et la technicité des fonctionnaires municipaux, le budget 2022 a été voté par les élus du conseil municipal le 30 mars dernier.



Fonctionnement 2022



- ▶ Charges de personnel
- ▶ Charges à caractère général
- ▶ Charges de gestion courante

- ▶ Autres charges
- ▶ Dotations amortissements
- ▶ Charges financières

- ▶ Impôts et taxes
- ▶ Subventions et participations
- ▶ Produits gestion courante
- ▶ Autres produits

- ▶ Résultat de fonctionnement reporté
- ▶ Produits des services (crèche, accueils de loisirs...)

BUDGET PRIMITIF 2022



Christian Chéry,
1^{er} adjoint délégué
aux finances, budget

Dans l'année, le budget primitif est l'acte le plus important d'une municipalité, car il détermine l'action municipale sur l'ensemble de l'année. À tort, on retient souvent la section d'investissements et tous les programmes qui y sont budgétés.

Mais la section de fonctionnement a une importance capitale car, par le biais des charges à caractère général (achats, restauration scolaire, subventions...) et les frais de personnel (personnel de la cantine, des activités périscolaires, de la crèche, des accueils de loisirs, des services techniques, de la police municipale...), la municipalité fixe le niveau des prestations qu'elle offre à ses habitants. De même, en recettes (produits des services, impôts et taxes...) elle arrête le montant des contributions qu'elle leur demande. L'exercice est de plus en plus complexe. Le contexte budgétaire des collectivités est qualifié « sous tension » par tous les experts. La perte progressive de l'autonomie

fiscale, qui est de plus en plus vacillante, demeure un sujet sensible pour tous les élus. À titre d'exemple, l'État a prévu que les collectivités territoriales participent au redressement des comptes publics par le biais d'une baisse des dotations qu'il leur octroie. Même problématique au niveau local, la Métropole du Grand Nancy va adopter prochainement « un pacte financier et fiscal ». C'est un outil de projet de territoire qui affirme l'intercommunalité dans son positionnement central. Par ailleurs, il vise à instaurer la solidarité entre communes en réduisant les disparités de charges et de recettes entre elles. Il est fort probable que ce pacte ne soit pas favorable à notre commune.



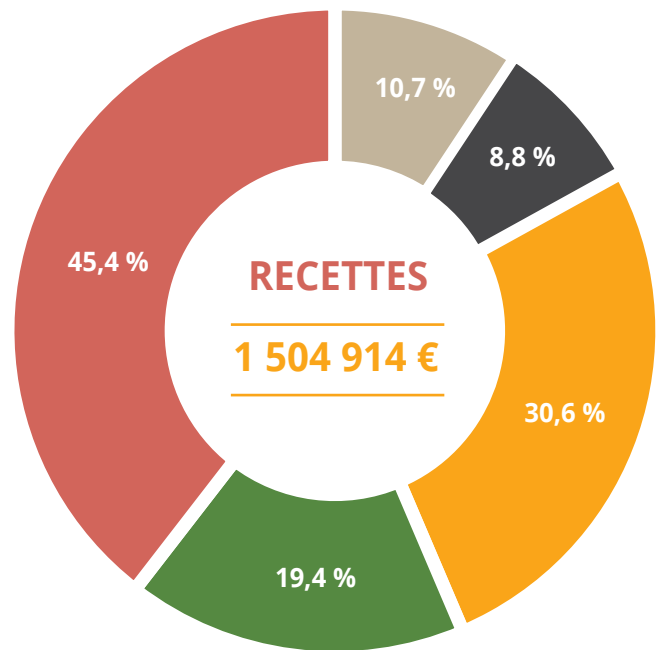
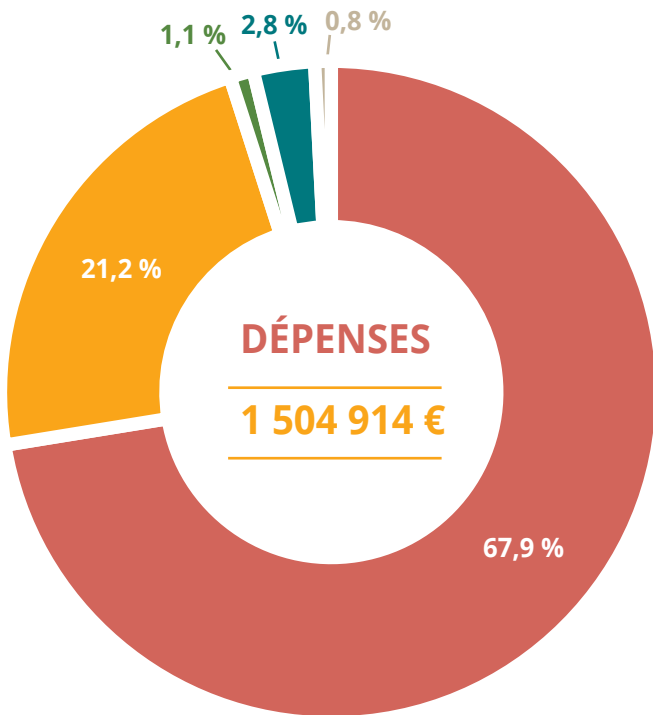
Pour la 13^e année consécutive

Maintien des taux communaux

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
 taux communal : **7,79 %** (égal à 2020)
 + taux départemental : **17,24 %**
= 25,03 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)
18,25 %

Investissement 2022



- ▶ Opérations (études et travaux)
- ▶ Emprunts et dettes assimilées
- ▶ Virement à l'intérieur de la section
- ▶ Virement entre sections
- ▶ Dépenses imprévus



- ▶ Emprunts et dettes assimilées
- ▶ Virement d'ordre (amortissement)
- ▶ Solde d'investissement reporté
- ▶ Dotations, fonds divers et réserves
- ▶ Subventions d'investissement



LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ – TICFE

La Ville de Heillecourt n'avait pas opté jusqu'alors pour la taxe sur la consommation d'électricité.

Malheureusement, la Loi de Finances 2021 a introduit la réforme de cette taxe avec l'objectif de se conformer aux exigences européennes. Elle a donc proposé d'uniformiser la taxation en créant une seule taxe sur la consommation finale d'électricité (TICFE) avec un tarif national unique non modulable, dont les taux ont été fixés par cette loi, à savoir :

- 4 % en 2021
- 6 % en 2022
- 8,50 % en 2023.

Il est à noter que le Grand Nancy envisage d'intégrer dans le pacte financier et fiscal qui sera présenté par la Métropole du Grand Nancy une réflexion sur le partage de ce produit entre Métropole et commune.

L'accroissement de l'endettement de la municipalité

Lors de la séance du 30 mars 2022, le conseil municipal a examiné, entre autres, le budget primitif de l'année 2022.

Concernant le budget d'investissement, de nombreuses opérations sont prévues en 2022, celles non réalisées ou non terminées en 2021 et des nouvelles, pour un montant de près de 900 000 €. La majorité en place a décidé de recourir, cette année encore, comme en 2020 et 2021, à un emprunt de 400 000 €, sans qu'aucune explication ne soit justifiée pour son usage. En trois ans, la municipalité aura contracté trois emprunts pour un total de 1,1 millions d'euros ! Ce qui continuera à accroître son endettement, à hauteur de plus de 280 000 € par an, ce qui représente plus de 18 % du budget 2022 de dépenses d'investissement, si bien sûr tous les investissements prévus sont réalisés. L'an dernier, il était expliqué que l'emprunt de 450 000 € était destiné à financer le parc de l'Embanie (budgété : 82 521 €, dépensé 38 621 €), la rénovation de la Maison du temps libre (budgété 174 513 €, dépensé 31 238 €), la réhabilitation du groupe scolaire VH (budgété 100 000 €, rien de fait) et la réhabilitation du centre technique municipal (152 000 €, 4 575 € de dépensé). Sur ces

450 000 €, seulement 74 434 € ont donc été dépensés l'an dernier. Par ailleurs les travaux réglementaires ne sont toujours pas terminés. On assiste à une sorte de saupoudrage des dépenses pour certaines opérations sans jamais les terminer, on en commence d'autres en continuant à saupoudrer.

Malgré l'annonce de programmations pluriannuelles, le budget primitif ne laisse entrevoir aucune visibilité sur ces actions pluriannuelles, car non chiffrées et aucun étalement des dates butoirs connues pour leurs échéances. L'organisation et la gestion des investissements montrent des incohérences dans les chiffres, et il en ressort une sorte de navigation à vue dans la programmation et la budgétisation. La pluri-annualité, cela fait bien quand on en parle en DOB, c'est un mot à la mode, mais dans cette municipalité, cela s'arrête là.

Pour preuve, l'opération qui porte sur l'accessibilité des bâtiments démontre à quel point la municipalité est incapable de se projeter sur des engagements et priorités par refus de moderniser son fonctionnement et le manque de réalisme en ne prévoyant que ...15 000 € de budget supplémentaire en prévision de l'augmentation des prix des éner-

gies (électricité, gaz et carburant) !

Autre sujet qui nous préoccupe, il s'agit du nouvel audit que la municipalité a effectué en 2021 au niveau de l'ensemble des personnels de la mairie et de certains élus, pour lequel, comme pour les deux autres réalisés depuis 2008, aucune information ne ressort. Les nombreux départs et renouvellements de personnels au niveau de la municipalité montrent bien qu'un malaise existe dans la communauté de travail. En effet, nous constatons une inquiétude chez le personnel communal. Ce qui provoque plusieurs départs des agents pour fuir le management pratiqué à la municipalité de Heillecourt et un turnover qui ne sera pas sans conséquences sur la qualité du service public rendu à la population.

Enfin, lors de la même séance, le conseil municipal était amené à se prononcer sur l'aide au peuple ukrainien par le versement d'une subvention de 7 500 € à la Croix-Rouge française. Un geste solidaire et humanitaire que nous avons salué.

Liste Heillecourt, un nouvel élan

Abdeslem Chabellah, Florence Cliquet, Sylvie Greff, Stéphane Lajoux et Viviane Roussel

Pour une ville dynamique et positive

« Qu'est-ce qu'il fait bon vivre ici ! » C'est au détour de l'action de nettoyage de notre commune réalisée samedi 30 avril dans le cadre du World Cleanup Day que la discussion s'engage avec de nombreux participants sur notre cadre de vie.

Alors que les nuages s'amoncellent à l'est de l'Europe et que les conséquences du conflit en Ukraine se font sentir sur le pouvoir d'achat de chacun de nous, il est bon de se rappeler tout ce qui est positif dans notre environnement immédiat.

Heillecourt est une ville engagée dans la préservation de l'environnement et de son cadre de vie. La mobilisation autour de cette journée de nettoyage de la planète en est un très bel exemple. Si près de 750 litres de déchets ont été collectés, beaucoup se sont réjouis que leurs sacs poubelles étaient loin d'être pleins, gage de la propreté de notre commune et de l'esprit citoyen et responsable de chacun. Pour le coup, on a tous vu le sac, ou le verre à moitié plein avec bonheur. Dans cet esprit, nous allons vous proposer les 21 et 22 mai une nouvelle manifestation intitulée « Heillecourt, ma ville nature », à la fois festive, pédagogique et économique. Un bon moment en perspective et l'occasion de nous retrouver dans un cadre préservé. Le cœur de la ville bat à nouveau très fort ces dernières semaines. Les activités

ou manifestations se succèdent et nombreux sont les participants ! Après un carnaval haut en couleur, quelque 300 personnes se sont retrouvées lors d'un défilé dans le parc de l'Embanie, rythmé par deux fanfares. Les plus jeunes ont pu partir à la chasse aux œufs le 17 avril dernier sous un format revisité (chasse traditionnelle pour les maternelles, course d'orientation pour les primaires). Les vacances d'avril ont aussi été l'occasion de proposer des activités ludiques et sportives à nos jeunes et un nouveau séjour a pu s'effectuer dans les Vosges ! La rentrée voit également toutes les classes des écoles primaires et élémentaires communales dotées d'équipements interactifs. De nouveaux moyens d'enseigner acquis conjointement par la municipalité et l'État dans le cadre du plan de relance numérique. Ils permettront aux enseignants et à leurs élèves de découvrir toutes les possibilités offertes par ces nouveaux outils.

En ce début mai, les plantations reprennent dans tous les jardins communaux du cœur de ville. Les 80 jardiniers, animés par la solidarité pour retourner la terre et le partage des idées sur les plantes, sont un beau témoignage de notre volonté à proposer des havres de paix et de convivialité. Nous sommes heureux que l'écocitoyenneté y soit le moteur. Quoi de plus positif que cette animation permanente et

bien visible.

Ce mois de mai verra également la mise à disposition d'une nouvelle offre de stationnement aux usagers de la zone Embanie. Ce nouveau parking perméable sur plus de la moitié de sa surface a été conçu à la fois dans une démarche éco-responsable et avec la préoccupation d'une meilleure sécurité des automobilistes et des piétons. Il viendra enrichir les possibilités de stationnement de 20 places.

Le samedi 25 juin, c'est en collaboration avec les amicales de parents d'élèves de nos 3 groupes scolaires que nous nous retrouverons de nouveau autour d'un grand feu à l'occasion de la Saint-Jean, qui marque le début de l'été. Pour la première fois, le jeudi 14 juillet, nous proposerons à l'ensemble des Heillecourtois de venir participer à un grand moment de convivialité, autour d'un pique-nique et de nombreuses animations mises en place au cœur de notre beau Parc. Retenez cette date dès à présent. À voir le plaisir non dissimulé sur les visages des enfants et de leurs parents lors des dernières manifestations municipales, on positive et cela donne beaucoup de sens à notre action. On a hâte de poursuivre et de vous retrouver...

Groupe majoritaire

« Heillecourt Passionné »

Un réseau de 600 entreprises
Un territoire de 24 hectares



. Nancy Porte Sud, une association pour un territoire exemplaire au service des entreprises

Depuis 17 ans, l'association Nancy Porte Sud œuvre pour 600 commerces et entreprises situées sur les territoires de Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdeumont, et depuis 2021 Vandœuvre.

Elle compte parmi les 9 ATP (une Association, un Territoire, un Projet) existant sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy. Son objectif est de valoriser les parcs d'activités à vocation industrielle, commerciale et logistique.

Son président Jean-Paul Poirot et les 11 membres du bureau travaillent pour mettre en scène l'association dont les principales missions sont de favoriser les échanges entre les entreprises, les collectivités et les acteurs locaux (mairies, chambre de commerce, Métropole, Département, Maison de l'Emploi) ; améliorer le cadre de vie des entreprises installées ; dynamiser le développement du

parc et favoriser l'implantation de nouvelles structures.

Suite à des actions menées auprès de ses entreprises adhérentes, plusieurs besoins ont été identifiés et font désormais l'objet d'actions concrètes telles : la signalétique du parc, l'amélioration des voies d'accès et des déplacements des salariés, l'organisation de conférences et petits déjeuners à thèmes (Les Matinales, les after-work), les rencontres inter-entreprises (journée de la mobilité), le développement du sport en entreprise (yoga, Pilates...), la participation à des rendez-vous sportifs (journée nationale du sport, les fêtes du sport), la communication interne et externe (annuaire des entreprises, accès à la fibre optique, refonte du site internet...). Pour un territoire exemplaire, celles-ci seront déployées de 2021 à 2026 à travers quatre

commissions : communication, mobilité, transition écologique et sport.

Enfin, Nancy Porte Sud accueille des jeunes dans le cadre des services civiques et de stages pour favoriser leur intégration professionnelle.

Les 5 engagements de Nancy Porte Sud

- . Contribuer à réduire l'impact carbone
- . Accompagner les publics fragilisés
- . Participer au développement d'actions citoyennes et responsables
- . Agir sur l'attractivité des entreprises
- . Vivre ensemble pour faire ensemble



En savoir +

www.nancyportesud.com

contact : 07 69 52 79 29

nancyportesud@gmail.com

. Info bureau de poste

En raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale, le bureau de poste sera ouvert du 25 juillet au 13 août :

- . mardi, mercredi, vendredi, samedi : de 9 h à 12 h
- . jeudi : 10 h à 12 h



. À découvrir

Exils de guerre 1935-1945, livre de l'auteur heillecourtois Bernard Metzdorf

À travers leurs correspondances, quatre jeunes gens âgés de 15 à 18 ans racontent leur vie quotidienne en temps de guerre (1939- 1945) à leurs proches et à leurs amis. Ils livrent leurs pensées, leurs émotions et surtout leur souffrance, physique et morale. Souffrance qui se mue en révolte et résistance face à des événements historiques dont ils deviennent acteurs malgré eux.

Un soldat de l'armée française devient tour à tour soldat français en 1940 vivant le cauchemar de Dunkerque, soldat de l'armistice résistant au défaitisme du maréchal Pétain, maquisard au plateau des Glières, et finit la guerre en assurant la garde rapprochée du général de Lattre. Une Savoyarde est amenée à jouer un rôle dangereux dans la résistance des Glières.





Atelier avec les assistantes maternelles



Défilé-parade du 26 mars



Retrouvailles au club des anciens



Vacances jeunes dans les Vosges

Du 12 au 16 avril, 24 jeunes ont profité d'un séjour sport nature, hébergés au centre de vacances Le Chorin de Plainfaing.



Classe de neige

Annulée l'an dernier à cause de la crise sanitaire, la classe de neige proposée par la municipalité a pu avoir lieu du 24 mars au 1^{er} avril. 71 élèves de CM2 des écoles Émile-Gallé, Chateaubriand et Victor-Hugo sont partis neuf jours aux Carroz d'Arèches. Un séjour qui reste inoubliable pour les enfants.



Chasse aux œufs

Le 17 avril, le parc de l'Embanie s'est transformé en un terrain de jeu un peu particulier dans le cadre d'une chasse aux œufs spéciale. Celle des œufs en chocolat : 35 kg mis en sachet par les seniors de la Résidence autonomie. Cette édition 2022 a contenté 175 enfants.

Agenda

MAI

Samedi 21 et dimanche 22 mai

Heillecourt ma ville nature

Au cœur du Grand Parc de l'Embanie, les visiteurs sont invités à découvrir le temps d'une pause « Heillecourt, ma ville nature », une destination Saveurs et villages. Les exposants vous accueillent pour un week-end riche en rencontres, en découvertes et en animations.

À travers quatre villages :

- . les Saveurs ;
- . la Nature ;
- . le Sport-santé ;
- . le Savoir-faire.

Le visiteur repartira avec des pistes pour son bien-être et celui de ses proches.

Deux jours où le terreau de savoir-faire montre toute sa splendeur

Deux jours pour découvrir la nature

Ateliers, ferme pédagogique, jeux insolites proposés à toute la famille, conseils pour le jardinage, pour le bien-être, pour faire des gestes pour l'environnement ou des économies d'énergie ...

Le samedi 21 mai de 14 h à 20 h et le

dimanche 22 mai de 10 h à 18 h

Parc de l'Embanie

JUIN

Samedi 4 juin

Permanence juridique gratuite

De 9 h 30 à 11 h 30 en mairie

Mercredi 8 juin

Repairs café : réparer plutôt que jeter

Les réparateurs et bénévoles vous attendent de 19 h à 21 h - MTL

Contact : repaircafe@mairie-heillecourt.fr

Judi 9 juin

Léonard de Vinci, what else ?

L'exposition du Louvre, organisée en 2019-2020 pour le 5^e centenaire de la mort de Léonard de Vinci en France, a permis de mettre en lumière les connaissances de ce génie d'une extraordinaire liberté. Malgré le nombre réduit de tableaux peints, il est devenu l'icône de la peinture européenne.

18 h 15 - 19 h 45 - Salle de l'Espinette

Inscriptions auprès de Loisirs et Rencontres
tél. 03 83 54 41 42 - www.lr-heillecourt.fr

Dimanches 12 et 19 juin

Élections législatives

1^{er} tour : 12 juin 2022

2^d tour : 19 juin 2022

Rendez-vous dans les cinq bureaux de vote.

Mardi 21 au lundi 27 juin

Exposition

Rencontre avec l'artiste peintre Marie Bloou Nussbaumer

Ouverture de 14 h à 18 h (week-end compris)

MTL - Espace Embanie

Judi 23 juin

Café littéraire

15 h 30 - café de la Fontaine

Samedi 25 juin

Feux de la Saint-Jean

Pour fêter l'arrivée de l'été, la Ville de Heillecourt organise les Feux de la Saint-Jean en partenariat avec les amicales des trois groupes scolaires.

Restauration et buvette sur place à partir de 19 h.

Le public pourra profiter du Feu

de la Saint-Jean allumé à partir de 22 h.

Rendez-vous près du COSEC

dimanche 26 juin

Run'in Park

Renseignements et inscriptions en ligne sur :

lesfouleesdelembanie.com

Parc de l'Embanie

Dimanche 26 juin
RUN IN PARK
42 km
NOUVEAU PARCOURS Dénivelé 0
OUVERT A TOUS
Marathon en solo Relais à 2 ou à 4
A GAGNER
Renseignements sur notre site lesfouleesdelembanie.com et

JUILLET

Judi 14 juillet

Journée 100 % parc Embanie

Animations et jeux de plein air, apéritif offert, pique-nique tiré du sac

Inscriptions sur www.heillecourt.fr

De 10 h à 17 h

> CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal

Au conseil municipal du mercredi 30 mars 2022 ont été votées les délibérations suivantes :

- . Aide financière exceptionnelle pour l'Ukraine : la Ville de Heillecourt a voulu affirmer sa solidarité au peuple ukrainien en votant le versement de de 7 500 € à la Croix-Rouge française. Ce montant servira à financer l'aide humanitaire en Ukraine, pays touché par la guerre depuis le 24 février.
- . Présentation du compte de gestion 2021.
- . Présentation du compte administratif 2021.
- . Présentation de l'affectation des résultats 2021.
- . Vote des taux de la commune.
- . Présentation du budget primitif 2022.
- . Attribution des subventions 2022.
- . Contrat d'assurance statutaire. La commune est adhérente au contrat d'assurance statutaire proposé par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle pour couvrir certains de ses risques financiers découlant des règles statutaires (congé et décès).
- . Régularisation sur amortissements des années antérieures
- . Convention de groupement de commandes pour le renouvellement des parcs de copieurs. Depuis plusieurs années, les communes du secteur sud-est de la Métropole du Grand Nancy travaillent en partenariat pour rationaliser leurs marchés publics des groupements de commandes.
- . Présentation du Programme Local de l'Habitat (PLH). Le PLH est le support juridique de la délégation des aides à la pierre. Cette délégation de l'État permet à la Métropole de programmer l'offre nouvelle de logements HLM, d'autoriser les ventes HLM (hors de celles validées dans les conventions d'utilité sociale), de définir, en lien avec l'Anah, les dispositifs permettant l'accompagnement de la rénovation des logements privés ou leur adaptation (au vieillissement et handicap) et le niveau d'aides des aides financières.

www.heillecourt.fr



Rejoignez-nous sur la page Facebook :

www.facebook.com/heillecourt

Heillecourt, ma ville nature

Parc de l'Embanie

SAVEURS

SAVOIR-FAIRE

4 villages

SPORT SANTÉ

NATURE

21.05

14h à 20h



22.05

10h à 18h

Entrée libre

Plus d'infos sur www.heillecourt.fr



 Heillecourt

 3 grand est

 CPN

 BOODIS
DC HOUDONN

 54



 FFBA

 CD 54
BADMINTON

 JAGUARS

 ESH

 PONEY CLUB

 REPAIR CAFE
Heillecourt

 métropole
GrandNancy

 DECATHLON

 Caverde